



DÉLIBÉRATION N°2026/03/09

Détermination du nombre d'Adjoint

L'an deux mille vingt-six le 22 mars à 10 h 00, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur BESSET Frédéric, Maire,

Etaient présents : Laurent VIOLA / Céline TURPIN / Daniel ROLLAND / Virginie SASSIN / Claude WAMBA / Nadia AMAR / Xavier EUVERTE / Cinthia CARLIER / Mathieu GUÉRIDON / Céline CARTIER / Fabrice SPECQUE / Gwenaëlle BRAULT / Laurent DAIME / Anna SCALA / Frédéric DÉTAVE / Nadine NAHAS / François AMIOT / Véronique TÊTEFORT / Yves BLANCHARD / Laétitia LAHORTE / Claude WOZNIAC-LECLERCQ / Frédéric BESSET / Estelle SUEUR / Laurent TARASSI / Christelle TERRE / Sylvie POYÉ

Etaient absents : Jean-Michel MAZET (pouvoir à Frédéric BESSET)

Secrétaire de séance : Yves BLANCHARD

En exercice : 27	Présents : 26	Procurations : 1	Votants : 27
------------------	---------------	------------------	--------------

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que le Maire en place propose la création de 8 postes d'adjoints au Maire ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;
Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré :

- D'approuver la création de 8 postes d'adjoints au Maire,
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

Adopté à la majorité

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

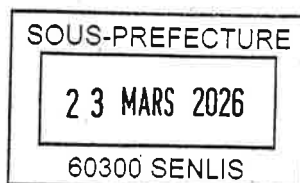
Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 22 mars 2026

Date de la convocation le 18 mars 2026

Le secrétaire de séance,

Yves BLANCHARD



Le Maire,
Laurent VIOLA